



Livraison par déménageurs tardive

Par xxm, le 26/02/2008 à 14:44

Bonjour!

Fin décembre j'ai fait l'acquisition d'une table antique dans la région de Toulon. J'ai après comparaison de devis j'ai mandaté une entreprise de déménagements sur place pour m'amener cette table où j'habite, en Alsace.

J'ai payé les arrhes comme convenu le 7 Janvier et cette compagnie est allé chercher l'objet en question chez son ancien propriétaire le 8 janvier. La livraison aurait du être effectuée fin Janvier- début février d'après les termes fixés oralement avec la compagnie. Après de nombreux appels, j'apprends que la livraison pourra se faire finalement vers le 4 Mars, soit deux mois après le versement des Arrhes.

Y a t-il un moyen de faire pression sur leurs prix? ou au moins une façon de leur faire comprendre mon agacement?

tout conseil est bienvenu

Merci

Vincent